

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 78 (1990)

**Heft:** 8-9

**Artikel:** Genève : la place des jeunes enfants

**Autor:** bpv

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279455>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

féminin nombreux, il faut espérer en effet que la Maison de Champel ne reconduise pas directement l'image de l'ancien centre femme peu réputé pour la chaleur de son abord et pour la diversité de son public.

Une maison, en bref, où n'importe quelle femme se sente attendue et où les ménagères osent entrer: voilà pour le nouveau Centre femme de Genève, quelle que soit par ailleurs la qualité de son animation, un défi autrement difficile à relever.

Renseignements: la Maison, 30, av. Peschier, 1206 Genève.

Genève

## La place des jeunes enfants

(bpv) – Depuis quelques années, les instances politiques dans les différents cantons ont été sensibilisées plus ou moins fortement aux besoins accrus de places dans les crèches, garderies ou autres placements de jour pour les enfants en âge préscolaire. La ville de Genève a voulu

avoir une vue exacte des attentes, des besoins et des structures existantes. Une enquête du Service cantonal de la recherche sociologique a donné ses résultats en avril 89 et elle a démontré clairement les transformations de l'image et de la place du jeune enfant dans une société urbaine avancée.\*

Les 2 et 3 juin 1989, la Ville a organisé par l'intermédiaire de Mme M. F. de Tassigny et son équipe de la Délégation à la petite enfance un colloque qui a réuni plus de 1000 personnes. Les actes de ce colloque viennent de paraître sous le titre *Exigences et Perspectives*.\*\*

Toutes les conférences et tous les travaux étaient passionnantes, car ils envisagent la petite enfance sous toutes ses multiples faces: l'aménagement de l'espace comme révélateur et organisateur des compétences motrices et interactives de l'enfant; la place de cet enfant dans la cité; le rôle des institutions dans la prévention des troubles comme l'un des rôles importants des professionnels qui entourent l'enfant; les différents modes de garde et les perspectives d'avenir dans l'optique de l'institutionnalisation de

la petite enfance; les modèles de socialisation et les enjeux pour le développement moteur intellectuel, affectif et social de l'enfant; les problèmes de cohabitation entre les exigences des parents et celles des professionnels, sans oublier celles des enfants; les structures et la qualité des institutions. Les conférenciers-ères et les participants-es sont venus des cantons romands et de France et certains-es continuent à travailler en petits colloques sur l'un ou l'autre de ces sujets, tous passionnantes et non limitatives.

\*Crèches, garderies et jardins d'enfants. Usages et usagers des institutions genevoises de la petite enfance. P.Y. Troutot, J. Trojer, M. Pecorini. Service de la recherche sociologique, Genève, cahiers No 28.

\*\*A commander auprès de la Délégation à la petite enfance, 5, ch. Edouard-Tavan, CP 4, 1211 Genève 25, tél. (022) 46 94 23.

Après 44 séances de commission paritaire et deux projets concocés par deux magistrats se succédant à la tête du Département des affaires sociales, le conseil municipal de la ville de Genève a affirmé que la politique en faveur de la petite enfance

était une priorité pour la ville et qu'elle se devait d'encourager plus encore la création et le développement sur son territoire de toutes les formes de lieu d'accueil, institutions privées ouvertes à tous et sans but lucratif. Il manque en ville plus de 800 places et il faut soutenir tous ceux qui peuvent trouver des solutions, entreprises, groupes de parents, mères gardiennes, petites et moyennes structures, etc., et tous ceux qui, bénévolement, offrent leur énergie et leur temps à aider à résoudre ce problème de notre société. Le règlement amendé et voté par la majorité du Conseil municipal sera le garant de la diversité des institutions, de l'indépendance des comités, de la bonne utilisation des deniers publics et de l'équité de traitement des employés ainsi que des priorités aux enfants et aux parents qui en ont le plus besoin.

A la suite de ce règlement est maintenant mise en chantier la convention collective qui devrait aider à réparer les inégalités criantes qui règnent dans le domaine des conditions de travail du personnel de la petite enfance, en particulier celui des salaires et des vacances.



Jeune Fille de Tourronde,  
1886



Fondation de l'Hermitage  
Route du Signal 2  
1018 Lausanne  
Tél. (021) 20 50 01

## François Bocion

(1828-1890)

Du Léman à Venise

7 septembre 1990  
au 20 janvier 1991

Ouverture du mardi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jeudi jusqu'à 22 h. Visites commentées le mardi à 20 h et le dimanche à 16 h.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



Département de Justice et Police

## BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

2, rue Henri-Fazy – 1211 GENÈVE 3 – Tél. 022/27 20 65

Correspondance: case postale 362

Le Bureau de l'égalité du Canton de Genève continue sa large campagne de prévention sur le thème de la violence conjugale et sexuelle et annonce:

la réédition de la brochure

## VIOLENCES CONJUGALES, VIOL, INCESTE: QUE FAIRE ?

(fascicule de 20 pages - remis gratuitement)

et la parution des

## ACTES DU COLLOQUE DES 21 ET 22 SEPTEMBRE 1989

(condensé de 120 pages des deux jours consacrés au thème de la violence conjugale et sexuelle, à l'Université de Genève, et qui ont réuni 35 conférencières et conférenciers de Suisse et d'Europe, en vente au prix de 15 francs).